

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

24

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 septembre 2021



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : Monsieur REBSAMEN

**Secrétaire** : Madame BALSON

**Membres présents** :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICH - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur AVENA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame BALSON - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Madame MODDE - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur DE VREGILLE - Madame REVEL

**Membres excusés** :

Madame BATAILLE (pouvoir Madame MONTEIRO) - Monsieur HAMEAU (pouvoir Madame PFANDER-MENY) - Monsieur MULLER (pouvoir Monsieur CHATEAU)

**Membres absents** :

### OBJET DE LA DELIBERATION

**Aide exceptionnelle en faveur des sinistrés de Tannourine, village de la montagne libanaise.**

Madame ZIVKOVIC expose :

Le Liban s'enfonce dans une crise politique, économique et financière sans précédent .

L'État libanais ne remplit plus ses fonctions d'organisation des services et de protection de sa population.

L'ONU estime qu'actuellement 78 % des libanais vivent sous le seuil de pauvreté, les pénuries se multiplient, les hôpitaux manquent de médicaments, l'électricité ne fonctionne que quelques heures par jour...

Les conséquences sociales et humanitaires de cette crise sont désastreuses pour la population.

En lien avec des partenaires libanais ( proviseur de lycée, enseignants, médecins), l'association « Un coeur pour Tannourine » est une association dijonnaise qui a été créée par un médecin d'origine libanaise exerçant à Dijon depuis plus de 30 ans.

Cette association a sollicité une aide financière exceptionnelle auprès de la Ville de Dijon pour lui permettre l'acheminement de lait infantile et de médicaments de première nécessité à destination des plus démunis du village de Tannourine et principalement à destination des enfants.

Il s'agit d' un « village » de 25 000 habitants, du nord du Liban situé à 1400 mètres d'altitude, particulièrement touché par la crise et la pauvreté.

Compte-tenu de l'ampleur de la crise, de la nature de l'aide et de l'approbation des autorités diplomatiques françaises (quai d'Orsay et ambassade), la Ville de Dijon est sollicitée pour l'attribution d'une aide exceptionnelle d'un montant de 1500 € à l'association « Un coeur pour Tannourine ».

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 – décider d'attribuer une aide exceptionnelle de 1500 € à l'association « Un coeur pour Tannourine » ;
- 2 – m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**